



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 3122

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Certains collègues du groupe UDI, notamment François Sauvadet et François Rochebloine plus récemment, du groupe Les Républicains comme Isabelle Le Callennec, Gilles Lurton et moi-même vous avons interpellé sur les problématiques de l'agriculture française, monsieur le Premier ministre. Convenons ensemble que nous avons en France les meilleurs agriculteurs du monde. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste, républicain et citoyen. Cela, c'est vrai !

M. Thierry Benoit. Je dis cela car de l'étranger, on nous observe. Si les Chinois investissent plus de 80 millions d'euros en Bretagne, c'est parce qu'ils font confiance aux agriculteurs français qui répondent depuis cinquante ans à toutes les exigences sanitaires, de sécurité alimentaire, environnementale et de bien-être animal avec force et conviction ! On ne peut plus accepter, monsieur le Premier ministre, et vous en êtes sans doute pleinement conscient, que nos agriculteurs ne retirent pas les fruits de leur travail et que les prix des produits agricoles ne leur assurent pas un revenu décent !

Un climat de confiance doit être restauré dans le pays car les agriculteurs sont des professionnels et doivent être considérés comme tels par les transformateurs et les distributeurs ! Il n'est pas normal que le Premier ministre ou le ministre de l'agriculture soient obligés de tordre le bras à des transformateurs ou à des distributeurs afin qu'ils rémunèrent les produits agricoles à leur juste valeur ! Cela est inacceptable ! J'ai donc quelques questions à vous poser, monsieur le Premier ministre. Êtes-vous prêt à aller au-delà des mesures proposées ce matin en termes de simplification administrative et normative ? Êtes-vous prêt à donner des instructions afin que les contrôles agricoles soient fondés sur la confiance et non plus sur la défiance ? Êtes-vous prêt à adapter la fiscalité agricole, notamment à instaurer la TVA sociale dans le pays ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Je salue d'abord votre engagement tout au long de la discussion du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, monsieur Benoit, et la qualité des échanges que nous avons eus en vue de fixer un objectif à l'agriculture

française. Nous partageons votre constat : nous avons en effet les meilleurs agriculteurs du monde et nous avons une grande agriculture à l'échelle de l'Europe et du monde. Deuxièmement, vous avez mis exactement le doigt sur le problème de l'agriculture et plus globalement de tout le pays, c'est-à-dire sur les relations qu'entretiennent les différents maillons et les différents acteurs des filières. Alors qu'on est capable, dans d'autres pays européens, de s'organiser pour partir ensemble à la conquête de marchés, en France, chacun part dans son coin !

Mme Annick Lepetit. Exactement !

M. Stéphane Le Foll, ministre. J'ai donc proposé de mettre en place une plateforme de l'agro-alimentaire, en particulier de la viande, rassemblant tous les acteurs et opérateurs, du secteur privé comme du secteur coopératif, afin de répondre à des appels d'offres émis à l'échelle du monde. Il s'agit là d'un principe. Deuxièmement, au sujet de la grande distribution et des entreprises, vous avez dit à juste titre qu'il n'est pas normal que le ministre soit obligé de multiplier les réunions. Je les multiplierai jusqu'au bout tant que je n'aurai pas instauré un climat de confiance et des relations respectueuses entre tous les acteurs : il faut que la grande distribution respecte les entreprises intermédiaires et que celles-ci et la grande distribution respectent les producteurs. C'est bien le sujet, monsieur Benoit, très justement souligné par votre question. C'est bien cela qui oblige le ministre et d'autres à être présents chaque fois que c'est nécessaire afin de restaurer la confiance ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et plusieurs bancs du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3122

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 juillet 2015](#)